

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : **Pour une acceptation des crypto-monnaies à Lausanne**
Initiant-e(-s) : Stéphane Wyssa

La ville de Zoug a annoncé un projet pilote l'année passée autorisant les citoyens à payer pour les services publics locaux en Bitcoin. Techniquement, l'exercice ressemble très fortement à un paiement à l'aide d'une application mobile comme Apple Pay ou encore Twint. Il suffit aux citoyens Zougois d'avoir un compte en bitcoins et un smartphone. Le montant maximum est limité pour l'instant à 200 francs.

Après un test de 6 mois, le projet est un succès et le paiement en crypto-monnaie est adopté par la ville de Zug définitivement. Elle a annoncé vouloir également étudier la possibilité d'accepter d'autres moyens de paiement comme Twint et Apple Pay.

Première ville au monde dont les autorités acceptent des paiements en monnaie virtuelle, la ville de Zoug a pu grâce à cette annonce faire parler d'elle très largement et attirer par la même occasion de nombreuses startups sur son territoire.

Derniers signes d'une maturité de ces nouvelles monnaies : depuis la fin de l'année passée les CFF proposent la possibilité d'acheter des bitcoins dans plus de 1'000 automates à billets et d'autre part, cet été, Swissquote a commencé à permettre le trading des monnaies virtuelles.

Evidemment, le Bitcoin est la crypto-monnaie actuellement la plus utilisée à travers le monde, mais d'autres monnaies virtuelles comme l'Ethereum ou le Litecoin sont en passe de s'imposer également et doivent aussi être prises en comptes.

Le but recherché est évidemment une question d'image pour la ville de Lausanne, qui doit se positionner en tant que ville technologiquement à la pointe, avec son campus important et ses entreprises internationales.

Le postulant demande donc que la Municipalité étudie la faisabilité de mettre en place un système de paiement de taxes et d'émoluments en crypto-monnaies, pour des petites sommes, dans les différents services de l'administration lausannoise.

Lausanne, le 25 septembre 2017

Pour le groupe PLR :

Stéphane Wyssa